

PAGE DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

BON A SAVOIR

Pour éplucher les oignons sans pleurer.—Le désagrément d'éplucher des oignons disparaît entièrement si l'on a le soin de les tenir sous un filet d'eau courante pendant qu'on procède à l'opération. On peut aussi les faire tremper dans de l'eau fraîche une demi-heure environ avant de les éplucher. Le couteau qui a servi perdra toute odeur si on le plonge dans la terre.

Le Bulletin de la Ferme est le seul organe officiel dont la Coopérative se serve pour se tenir en relation avec ses membres.

BON A SAVOIR

Pour empêcher un récipient où l'on verse un mets chaud de se casser.—Si vous avez soin, avant de verser une compote ou une confiture chaudes dans un récipient de verre, de déposer celui-ci sur un linge mouillé ou sur un essuie-main plié en plusieurs doubles.

(à suivre)

L'hon. J.-L. Perron, ministre de l'Agriculture, rend visite à la Coopérative Fédérée de Québec

Manipulation, classification des produits agricoles --- Coopération --- Marchés

L'honorable J.-L. Perron, ministre de l'Agriculture, visitait, mercredi dernier, pour la première fois depuis son entrée en fonctions, le bureau-chef et les entrepôts de la Coopérative Fédérée de Québec, à Montréal.

L'honorable M. Perron, accompagné par le sous-ministre, M. J.-Antonio Grenier, fut reçu par M. J.-Arthur Pâquet, président de l'Exécutif de la Coopérative Fédérée, et par MM. N.-A. Labbé, A.-G. Lambert, J.-U. Paquette et Ph. Gingras, du Conseil Exécutif.

Monsieur le Ministre s'est vivement intéressé au fonctionnement et aux différentes activités de cette vaste organisation de coopération, qui manipule une quantité considérable des produits agricoles de la province de Québec. Chacun des départements de la Coopérative fut l'objet de son attention; des chambres froides du sous-sol jusqu'aux chambres d'entreposage des étages supérieurs, en passant par les bureaux, tout fut visité, et aucun détail ne fut négligé par le distingué visiteur, qui tenait à se bien renseigner sur cette organisation.

Le système de coopération n'est pas nouveau pour notre Ministre de l'Agriculture, puisqu'il a eu occasion, il y a déjà plusieurs années, d'étudier sur place le fonctionnement des coopératives du Danemark, réputé comme étant le pays le mieux organisé au monde au point de vue coopération. Aussi, est-ce en connaisseur que l'honorable M. Perron examina les multiples détails de notre organisation québécoise.

Le département du beurre et du fromage, celui des animaux vivants et des viandes abattues et préparées, ainsi que celui des produits de ferme, lui fournirent l'occasion de faire des constatations qui lui permirent d'établir un parallèle entre notre coopérative et celles du Danemark, comparaison qui ne manque pas d'être élogieuse pour la Coopérative Fédérée.

Un coup d'œil sur les marchandises en entrepôt, lui fit constater que nos produits ne manquent certainement pas de qualité et d'uniformité suffisante pour attirer la faveur des consommateurs. Même certains furent jugés comme étant en tout comparables à ce qui se produit de mieux au pays. Les viandes, notamment, qui viennent des abattoirs de la Coopérative Fédérée à Princeville, sont très bien préparées et il suffirait d'un peu plus de publicité pour que les consommateurs les préfèrent à toute autre.

La section des conserves alimentaires et du miel intéressa grandement le Ministre et il fit ressortir tout le profit que pourrait trouver le cultivateur à augmenter ces productions secondaires. C'est un excellent moyen de grossir les revenus d'une exploitation agricole que certaines spécialités de ce genre. M. le Ministre encouragea les directeurs de la Coopérative à trouver les marchés nécessaires pour absorber la production croissante de ces produits.

La manipulation des produits, dans une organisation comme la Coopérative Fédérée, présente de nombreuses différences avec celle qui se pratique dans une maison de commerce ordinaire. Le fait que tous les produits y sont payés et vendus suivant une classification rigoureusement appliquée contribue à rendre plus nécessaire l'emploi, non seulement d'officiers parfaitement au courant de la valeur de tel ou tel produit, mais encore de personnes qui connaissent bien les conditions de nos marchés et les exigences des consommateurs.

Le rôle de la classification peut être considéré comme essentiel au bon fonctionnement d'une organisation de coopération, car c'est un des moyens sans lequel il est impossible d'encourager l'amélioration de la qualité des produits. En effet, si les produits ne sont pas payés suivant une base bien définie, s'appuyant sur la qualité même, il n'est pas possible d'amener les producteurs à accepter les mesures permettant de produire un article qui réponde aux exigences du consommateur, en définitive le grand juge de ce qu'on lui offre.

Les encouragements que l'honorable Ministre adressa aux officiers de la Coopérative disent suffisamment son appréciation du travail que poursuit cette organisation dans les intérêts de la classe agricole de

notre Province. Ils font voir aussi qu'il entend que la coopération prenne dans notre province une place de plus en plus importante dans le commerce de nos produits agricoles. Ce qui se fait ailleurs, au Danemark, en Belgique, en Nouvelle-Zélande, peut se faire dans le Québec, et l'honorable M. Perron entend bien que notre province bénéficie, encore plus qu'elle ne l'a fait par le passé, des avantages que présente la coopération.

ICI ET LA EN COOPERATION

"Vous avez des concurrents sérieux. Remarquez que ces gens ont ce pouvoir d'achat que vous désirez tous et aussi qu'ils convergent tous leurs efforts vers la réduction des dépenses.

"Pour lutter avec succès contre eux, il faut que vous vous mettiez sur un pied d'égalité avec eux et ce n'est que par la coopération que vous y arriverez.

"Telle est l'œuvre que vous devez poursuivre; votre prospérité y est étroitement liée et votre succès en dépend."

Ces paroles ne s'appliquent-elles pas, avec tout autant de justesse, à la situation qui est faite aux cultivateurs. La nécessité de la coopération est même plus pressante dans nos milieux agricoles qu'elle ne peut l'être dans toute autre classe de notre société.

"Je pense que l'on n'apprécie pas à sa juste valeur la puissance de la coopération; on ne voit pas assez en elle cette force qui nous aidera à résoudre les problèmes qui se posent devant la classe agricole. On ne lui donne pas la place qu'elle devrait occuper. On ne semble pas se rendre compte du travail réellement remarquable que nos coopératives ont fait dans notre pays. On n'en comprend pas la valeur."

Ces paroles sont d'une des autorités les plus compétentes en coopération qu'il y ait dans l'Ontario.

Il semble bien que, dans quelque pays que nous soyons, nous trouverons toujours les mêmes difficultés et les mêmes misères à surmonter par nos organisations de coopération. Au sens de certaines personnes, il faudrait, pour mériter leur encouragement, que les coopératives soient parfaites, exemptes de toute imperfection.

COURSE A LA PERFECTION

Les nombreuses lettres, qui nous ont été adressées depuis quelques semaines, font bien voir tout l'intérêt que suscite le grand concours que la Coopérative Fédérée a organisé entre les fabricants de beurre et de fromage.

Entre autres questions qui sont posées, il en est une à laquelle nous désirons répondre ici. Un certain nombre de fabricants de beurre préfèrent expédier leur beurre à la succursale de la Coopérative à Québec et ils se demandent s'ils peuvent prendre part au concours.

Nous nous sommes renseignés auprès du gérant du Département du Beurre et du Fromage à la Coopérative, et il nous a été dit que les fabricants qui expédient leur beurre à Québec peuvent entrer dans ce concours, tout comme ceux qui envoient leurs produits à Montréal.

La Coopérative Fédérée maintient un classificateur-surveillant à ses entrepôts de Québec depuis maintenant deux ans, en sorte que les expéditeurs de Québec jouissent absolument des mêmes avantages que les autres. Des rapports éducatifs sont envoyés, chaque semaine, pour chacun des lots de beurre, en sorte que les expéditeurs des alentours de Québec jouissent absolument des mêmes avantages que ceux qui envoient leurs produits aux entrepôts de Montréal.

NOTES

\$100 piastres à gagner
page 457 du présent numéro

La classification des profits des fermiers, etc.

Rappelez-vous qu'il y a une seule méthode...

Deux choses que nous devons nous rappeler de nos méthodes de production pour nos produits.

Les éleveurs de moutons les bœufs qu'ils élèvent. A eux d'agir.

Pour contrôler insectes et vermines, il faut en temps voulu.

Il est facile de prendre celle qui ne l'est pas. que celle-là est déjà pr...

Plus d'œufs par poule plus de fruits dans les arbres à atteindre le cultivateur.

Le défaut d'uniformité pour une grande production semences et la classification anomalie dommageable.

Commencez de borner plus facile de les détruire sauvez ainsi pour le bon sens herbes en se décomposant.

Nous accusons ré... Eleveurs de Lapins de la de l'Association et des ch... la manière de préparer table, maladies auxquelles Ce bulletin est bilingue. au secrétaire, M. Albert

Les fumiers.—Cultiver d'un pays tient de près à la conservation et l'augmentation la qualité des produits en quantité. Voilà cependant, où les trois quarts de la production sont perdus. C'est donc les trois quarts de la production qui sont perdus. Méditez cette phrase nous comptons les dissiper.

Coopération obligatoire vient d'adopter une loi, de contrôler la production.

Cette loi établit une pension qui verra à la crème, de manière à maintenir les producteurs satisfaits.

Ainsi le producteur fournira, toutes dépenses faites, le produit à la coopérative.

Centres de distribution de produits partageront également le bénéfice.

Le principe de base de la coopération est le contrôle absolu de la production.

C'est la mesure du gain par une législation sur la coopération.

Quand donc nos gens de coopération? Quand commencer de grosses affaires?

Douze associations de producteurs, de Chicago. Elle a 206 corporations.

Fruits de Los Angeles, finissant le 30 octobre.

La Coopérative de Chicago a des affaires pour \$82,500,000.

Nous pourrions compter les affaires américaines, dont le chiffre est de \$550,700,000.

Ces chiffres devraient nous encourager à ce n'est pas par le contrôle des efforts que se termine la coopération.